

Secrétariat général pour les  
affaires régionales

Metz, le 6 octobre 2015

Affaire suivie par :  
Muriel DUPORT  
Courriel :  
[muriel.duport@lorraine.pref.gouv.fr](mailto:muriel.duport@lorraine.pref.gouv.fr)

Téléphone : 03 87 17 97 13

## Les statistiques transfrontalières : le cas de la Grande Région Note préparatoire à la Commission « Territoires » du CNIS du 7 octobre 2015

### 1. Contexte

La commission « territoires » du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) se réunit le 7 octobre 2015, avec pour sujet principal, les statistiques transfrontalières. Cette thématique peu connue des services centraux, est abordée pour la première fois dans cette instance. Il a semblé opportun d'y apporter l'expérience et la problématique de la Grande Région. La Grande Région regroupe : la Lorraine, les Länder allemands de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, le Luxembourg, la Wallonie et les Communautés française et germanophone de la Belgique.



Un premier travail a consisté à recenser les besoins statistiques des partenaires français et étrangers de la Grande Région, réalisé sur la base d'une consultation informelle par messagerie. Les réponses recueillies sont synthétisées au point 4.

Les zones transfrontalières sont des territoires vécus, avec une identité forte et des problématiques singulières. L'observation de ces zones hybrides, à la fois locales et plurinationales, est compliquée pour des raisons administratives évidentes.

### 2. Territoires transfrontaliers et zonages

Certains espaces transfrontaliers comme les agglomérations transfrontalières, ont une assise réglementaire. La Grande Région en comporte deux : le Pôle européen des trois frontières (PED) et l'Eurozone Sarrebruck-Forbach. D'autres bénéficient d'accords de coopération pour des besoins spécifiques, comme les Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST). Ces zones sont bien identifiées par des flux de populations et par les pouvoirs locaux. Pour autant, la mesure des phénomènes démographiques et économiques de ces espaces est compliquée.

#### 1.1. Essai de définition de zone fonctionnelle transfrontalière : [L'étude DATAR /MOT/FNAU](#)

Partant du constat que les zones frontalières ont un fonctionnement particulier qui appelle une méthode d'observation spécifique, une étude de définition de zone fonctionnelle transfrontalière (ZFT) a été pilotée en 2011 par la DATAR, en collaboration avec la MOT et la FNAU. Les ZFT sont des agrégats de territoires correspondants à la maille administrative la plus petite et de taille homogène de part et d'autre des frontières.

Dix ZFT ont été définies, dont deux s'inscrivent dans la Grande Région : la ZFT de

### 3. L'offre statistique

Globalement l'organisation des systèmes statistiques est une compétence nationale. L'unité territoriale de base des différents pays est la commune, avec toutefois des variations importantes de taille.

La plupart des régions concernées sur le territoire français, suivent des indicateurs sur les flux de navetteurs, mais les modalités de coopération diffèrent considérablement d'une région à l'autre. Ce sont les offices statistiques des États, (les Directions régionales de l'Insee côté français), qui sont associées à ces démarches.

La Grande Région est de loin la plus complexe des zones frontalières par le nombre d'états et de territoires impliqués. L'offre statistique de la Grande Région est gérée par le groupe de travail statistique<sup>1</sup> et rassemblée sur le [portail statistique de la Grande Région](#). Les données présentées sur le site sont mises à jour en fonction des disponibilités des membres.

Outre le groupe statistique, un autre organisme propose des données sur la Grande Région : L'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE). L'OIE réalise régulièrement des rapports sur la situation du marché du travail et sur la situation économique et sociale dans la Grande Région.

La statistique de l'espace Grande Région est très présente, mais lacunaire.

#### 1.2. Les données des régions frontalières

Les données des territoires frontaliers peuvent être divisées en deux groupes :

- celles qui « classiquement » sont utilisées pour décrire les territoires (démographie, équipements, habitat, transports, économie, etc.)
- celles qui caractérisent les navetteurs. Les données émanent des employeurs, des organismes de sécurité sociale et des impôts.

#### 1.3. Les autres données sur les zones frontalières

EUROSTAT fournit de nombreuses données territorialisées émanant de ses correspondants nationaux basée sur la nomenclature NUTS ([Nomenclature des unités territoriales statistiques](#)). « La nomenclature NUTS est un système hiérarchique de découpage du territoire économique de l'UE qui sert de référence pour la collecte, le développement et l'harmonisation des statistiques régionales ». Elle se découpe en 3 niveaux géographiques :

- NUTS 1 : grandes régions socioéconomiques,
- NUTS 2 : régions de base pour l'application des politiques régionales,
- NUTS 3 : petites régions pour des diagnostics particuliers.

Les territoires de la Grande Région se recoupent avec les périmètres des régions NUTS<sup>2</sup>.

Cependant, les données diffusées par Eurostat ne sont pas toujours les plus pertinentes sur le périmètre de la Grande Région : par exemple le taux de chômage diffusé par Eurostat pour la Lorraine est estimé à partir de l'Enquête Emploi française, qui n'est pas conçue pour des exploitations régionales.

Peut également être utile le portail d'Eurostat « [Census Hub](#) » qui présente des données harmonisées des recensements de population des états membres. Census Hub n'est pas expressément réservé aux statistiques des territoires transfrontaliers, mais il est possible d'en tirer des informations au niveau des régions NUTS 2 et 3, voire de croiser deux indicateurs dans la limite de leur disponibilité.

### 4. Les besoins en statistiques sur la Grande Région

---

<sup>1</sup> Le groupe de travail « statistiques » est composé de représentants des offices statistiques des différents territoires

<sup>2</sup> Cf. Liste des régions NUTS correspondant au périmètre de la Grande Région en annexe

Six réponses ont été reçues suite au sondage effectué par messagerie. A noter que certains répondants ont regroupé les réponses de leurs collègues. Quatre enseignements peuvent être tirés du sondage :

- 1 : les membres du Groupe de travail statistiques sont clairement identifiés comme les « experts » du sujet<sup>3</sup>. Mais, le groupe rencontre des difficultés politiques : la coopération de la Grande Région compte de nombreux groupes de travail thématiques, et le groupe statistiques manque de visibilité. L'OIE a tendance à être davantage sollicité.
- 2 : dans tous les cas, les statistiques servent d'appui à la définition des coopérations transfrontalières. Elles répondent donc à un besoin opérationnel.
- 3 : le sujet le plus fréquemment cité comme lacunaire est celui des mobilités des personnes (travailleurs et jeunes). Il s'agit surtout d'un manque d'homogénéisation des données.
- 4 : parmi les besoins à satisfaire ont été signalées : les données sur le foncier et l'énergie (consommation et production par source et secteur), les émissions de GES et les statistiques relatives aux saisies de stupéfiants et d'armes (par catégorie et quantité).

---

<sup>3</sup> C'est le cas de l'Insee Lorraine cité par les répondants étrangers comme service ressource

Annexe : Liste des régions NUTS correspondant au périmètre de la Grande Région

Level	Code	Code NUTS	Description
3	5	BE3	RÉGION WALLONNE
3	164	BE31	Prov. Brabant Wallon
3	525	BE335	Arr. Verviers - communes francophones
3	526	BE336	Bezirk Verviers - Deutschsprachige Gemeinschaft
3	287	FR41	Lorraine
2	86	LU	LUXEMBOURG
3	87	LU0	LUXEMBOURG
2	343	LU	LUXEMBOURG
3	344	LU00	Luxembourg
2	1392	LU	LUXEMBOURG
3	1393	LU000	Luxembourg
3	28	DEB	RHEINLAND-PFALZ
3	29	DEC	SAARLAND